



***Réaménagement et développement du
Centre de tennis du parc Jarry***

Des avantages pour tous

De nouveaux courts intérieurs pour les passionnés du tennis de Montréal
*Un nouvel amphithéâtre de tennis dans un environnement de
qualité*

Une nouvelle promenade pour les amis du parc Jarry

Le document de présentation du projet est accessible au : www.tenniscanada.com

Des avantages pour les citoyens du quartier, de l'arrondissement, comme pour l'ensemble des Montréalais

- Le réaménagement du Centre de tennis du parc Jarry permettra de maintenir et d'améliorer les espaces verts actuels du parc, d'en accroître l'accessibilité et la convivialité pour tous ses usagers. Des investissements substantiels, soit quelque 750 000 \$, seront faits en aménagement paysager pour le bénéfice de la communauté.
- Une promenade et des espaces de détente : le redéploiement de cinq courts de tennis favorisera la circulation piétonnière entre les quartiers Parc-Extension et Villeray, ce qui permettra d'offrir de meilleures aires de détente et de marche aux promeneurs. Cette ouverture à l'ouest longeant le nouveau court n° 1 créera des espaces accessibles à tous. De plus, la place devant le stade central sera ouverte sur la plaine du parc.
- Le CTPJ est accessible pour tous ceux qui ont le goût de participer à un loisir de qualité, 12 mois par année, à un prix abordable.
 - Les courts de tennis du CTPJ sont accessibles à tous; il n'y a pas de frais d'abonnement : premier arrivé, premier servi.
 - Les détenteurs de la Carte Accès-Montréal sont les seuls à pouvoir réserver 48 heures à l'avance un court au CTPJ; coût : 8 \$ (pour un court extérieur).
 - Les adeptes de tennis montréalais peuvent jouer tout l'été pour 80 \$ sans frais additionnels; le coût pour les jeunes est de 30 \$.
 - Près de 95 % des plages horaires sont réservées par des citoyens et des citoyennes de la ville de Montréal. Le taux d'occupation des courts intérieurs atteint les 90 % d'octobre à mai.

Des avantages pour les amateurs de tennis

- Le CTPJ constitue un équipement sportif de premier plan dans la région métropolitaine, au service d'un bassin de plus de 50 000 adeptes du tennis.
- Quatre nouveaux courts intérieurs pour la pratique et le développement de jeunes joueurs, ce qui ajoute annuellement plus de 3300 heures d'accessibilité aux terrains de tennis.

Des avantages pour les amateurs de compétitions sportives internationales (la Coupe Rogers AT&T et le Masters de tennis du Canada)

- Le projet de réaménagement et de développement du CTPJ répond à la demande grandissante de la population d'assister à la Coupe Rogers AT&T et au Masters de tennis du Canada.
- La Coupe Rogers AT&T et le Masters de tennis du Canada constituent (en alternance) un événement annuel majeur : il s'agit de l'un des dix plus importants tournois de tennis au monde, qui attire les 50 meilleurs joueurs et joueuses du circuit Masters et du Tier 1 WTA.
- Le projet permettra de conserver le statut du tournoi de Montréal au sommet de la hiérarchie du tennis mondial grâce aux assistances, à la qualité de ses installations et de sa popularité auprès des athlètes.

Des avantages pour l'économie montréalaise et québécoise

- Un des événements touristiques majeurs au Québec et à Montréal au même titre que le Festival de Jazz, le Grand Prix du Canada, le Festival Juste pour rire ou le Mondial SAQ des Feux d'artifices.
- Les impacts économiques directs et totaux se chiffrent à 23 592 172 \$ (en 2001).
- Les Internationaux sont télédiffusés (plus de 800 heures) dans plus de 148 pays rejoignant ainsi plus de 103 millions de téléspectateurs; plus de 300 médias couvrent le tournoi sur place.
- Des profits nets de plus de 3 millions de dollars (en 2000) , que Tennis Canada a réinvesti entièrement dans le développement et la promotion du sport contribuant ainsi au mieux-être des citoyens.

Les installations du CTPJ

ACTUELLES	FUTURES
<ul style="list-style-type: none"> Huit (8) courts intérieurs 	<ul style="list-style-type: none"> Douze (12) courts intérieurs
<ul style="list-style-type: none"> Dix (10) courts extérieurs 	<ul style="list-style-type: none"> Dix (10) courts extérieurs, mais dont cinq (5) auront été re-localisés
<ul style="list-style-type: none"> Un court extérieur (Court n° 1) avec des gradins temporaires et vétustes de 3000 places 	<ul style="list-style-type: none"> Le court n° 1 comptera 5000 sièges permanents
<ul style="list-style-type: none"> Un court central de 11 200 sièges (actuellement nommé le Stade Du Maurier) 	<ul style="list-style-type: none"> 12 700 sièges au total
<ul style="list-style-type: none"> Les bureaux de Tennis Montréal 	<ul style="list-style-type: none"> idem
<ul style="list-style-type: none"> Les bureaux de la Fédération québécoise de tennis 	<ul style="list-style-type: none"> idem
<ul style="list-style-type: none"> Les bureaux de Tennis Canada à Montréal 	<ul style="list-style-type: none"> idem
<ul style="list-style-type: none"> Les locaux pour les employés du service des parcs de la ville de Montréal 	<ul style="list-style-type: none"> idem
<ul style="list-style-type: none"> Une clinique de physiothérapie (Kinatex) 	<ul style="list-style-type: none"> idem
<ul style="list-style-type: none"> Une boutique de tennis (Yvon Gilbert) 	<ul style="list-style-type: none"> idem
<ul style="list-style-type: none"> Un stationnement extérieur de 250 places 	<ul style="list-style-type: none"> idem